

L'APPEL ET LA LIBERTÉ

(Sur 1 Corinthiens VII, 17-24)

(17) *Sinon, comme à chacun le Seigneur partagea, qu'ainsi chacun, comme Dieu l'a appelé, continue d'aller et de venir ! Et c'est ainsi qu'en toutes les assemblées sur appel » (=églises) je fixe la règle.*

Il y a *le Seigneur*. Il y a *Dieu*. Il y a *chacun*. Au premier il revient d'avoir fait, un jour, sa *part* à *chacun*. Au deuxième d'avoir adressé et de maintenir son *appel* à *chacun*. Au troisième, c'est-à-dire à *chacun*, il est enjoint par Paul de continuer d'*aller et de venir*, en restant attaché à la fois à la *part* qu'il a reçue du *Seigneur* et à l'*appel* passé toujours présent.

*Paul* s'adresse à une pluralité d'individus considérés sous deux aspects à ne pas confondre : soit dans leur particularité soit dans leur singularité. En effet, le *partage*, qui est le fait du *Seigneur*, attribue à chacun une fraction dans un ensemble. En ce sens, il les particularise. L'*appel*, lui, qui vient de *Dieu*, n'assigne à *chacun* rien de particulier. Il est intransitif. Il institue une relation. Celle-ci est chaque fois singulière. Elle n'est pas définie par son contenu mais par son existence.

L'*appel* mérite une attention toute particulière. Certes, pour Paul, il est un fait. Mais il le traite comme une sorte d'état, parce que ce fait, maintenant qu'il a eu lieu, se maintient. Pour marquer sa différence d'avec le pur fait, transitoire, auquel peut succéder un autre fait, on peut convenir de le nommer un événement. Comme tel, l'événement de l'*appel* est moins quelque chose qui, présentement, arrive à quelqu'un du dehors qu'une relation qui le fait surgir lui-même comme un terme.

Cet *appel* a *Dieu* pour origine, il est le même pour tous ceux qui se reconnaissent appelés. *Chacun* y a part mais lui-même n'est pas partagé : *chacun* le reçoit tout entier, parce qu'il ne se fractionne pas. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'on ne peut le déclarer, littéralement, particulier, même si les

rassemblements d'*appelés* forment des totalités distinctes les unes des autres, des « *assemblées sur appel* » ou, comme on voudra, des *églises*. Celles-ci, du reste, comme on peut l'entendre, tirent leur nom de l'appel lui-même. Mais, puisque celui-ci est au principe de leur constitution, elles ne peuvent subsister qu'en respectant, comme une *règle*, la singularité qui marque l'appel de *chacun*.

Cette singularité, distincte de la particularité, est bien exprimée par le pronom *chacun*, qui désigne les *appelés* en ce qu'ils ont de plus personnellement propre. Par là ils ne relèvent d'aucun groupe dont *chacun* serait une fraction. *Chacun*, en effet, constitue une unité qui ne s'ajoute à aucune autre. L'*appel* a donc beau s'adresser à plusieurs et rejoindre ainsi *chacun* dans sa condition à l'intérieur du monde, dans sa *part*, dans son morceau, serait-on tenté de dire, il l'y atteint comme unique, comme incomparable à quelque autre. Aussi bien, si quelqu'un était tenté de sortir de sa condition, toujours partielle, qu'il y reste, lui ordonne Paul, *qu'ainsi ... il continue d'aller et de venir*. Par elle-même, en effet, cette condition n'est pas réfractaire à l'*appel*, elle n'en représente pas la négation. A vrai dire, elle ne fait pas nombre avec lui. Tels sont, en tout cas, les principes dont s'inspire Paul pour établir une même *règle... en toutes les* « *assemblées sur appel* » (=églises).

(18) *Quelqu'un avait-il été circoncis quand il fut appelé ? qu'il ne se fasse pas étirer ! Quelqu'un a-t-il été appelé avec prépuce ? qu'il ne se fasse pas circoncire !*

L'*appel* est indifférent à la *part*. Il n'y a donc pas lieu de changer d'appartenance, quelle que soit celle-ci, en raison de l'*appel*. Ces deux grandeurs sont incommensurables l'une à l'autre. Passer de l'une à l'autre serait sans effet. Car l'*appel* n'est pas adressé à un individu en fonction d'une identité qu'il tiendrait de ce qu'il *partage* telle condition socialement définie et marquée. C'est l'*appel* qui, une fois advenu, marque chacun.

De ce fait, si un individu *appelé* porte sur son corps un trait qui le distingue des autres, parce qu'ils n'en sont pas marqués comme lui, il n'a pas à supprimer ce trait. Et, pareillement, si rien sur son corps ne le distingue des autres, il n'a pas à exprimer la

singularité de son *appel* en recourant à une marque quelconque qui le séparerait des autres.

En bref, la singularité de l'*appel* de *Dieu* se joue de toute appartenance à un groupe qui serait repérable par un autre trait que cet *appel* lui-même. Dès lors cette singularité de l'*appel* compatible avec la particularité qui, du fait du *Seigneur* cette fois, caractérise *chacun* par son appartenance à un groupe social déterminé.

La *circoncision*, comme l'indique le nom, coupe, elle retranche. Il n'est pas indifférent que ce soit la marque, en tant qu'elle est une coupure, qui serve d'appui, ici, à la pensée de Paul. C'est par cette marque-là qu'il commence, pour demander qu'on ne revienne pas sur elle en l'effaçant. Ce serait inutile. Elle a perdu sa force de séparation. Car, si l'*appel* n'est pas rien, si, lui aussi, il caractérise les *appelés* au point que ces derniers font eux-mêmes des ensembles, des « *assemblées sur appel* », ils ne sont pas pour autant coupés du reste de la société. Pour cette raison donc, il n'y a pas lieu non plus, au cas où une marque sensible, physique manquerait, d'en introduire une. *Appelés* et « *assemblées sur appel* », *églises* ne sont pourtant pas indiscernables mais, pour exister comme tels, ils n'ont rien à modifier de la condition, socialement repérable, dans laquelle ils se trouvent.

*(19) La circoncision n'est rien et le prépuce n'est rien, mais la garde des commandements de Dieu.*

Pourquoi la *circoncision*, c'est-à-dire une distinction qui sépare, n'est-elle *rien* ? Pourquoi le *prépuce*, c'est-à-dire une non distinction qui confond, n'est-elle *rien* ? Parce que ni l'un ni l'autre ne sont aptes à signifier l'*appel* de *Dieu*. Ce dernier, si l'on veut le signifier, ne peut l'être que par *la garde des commandements de Dieu*.

Une précieuse indication est ainsi fournie sur la nature de l'*appel* de *Dieu*. Il consiste en une relation avec *chacun* qui se manifeste dans la façon, propre à *chacun*, indépendante de toute particularité, éminemment singulière, de répondre à ce que *Dieu* lui enjoint de faire. Ainsi la possibilité de répondre est-elle

virtuellement offerte à tous, quelles que soient les marques de *chacun* et ces marques fussent-elles culturellement religieuses, comme l'est la *circoncision*. Cette possibilité est, au sens propre et rigoureux du mot, universelle, c'est-à-dire tournée vers l'unité. Elle est en chacun, au plus secret de sa singularité même, et c'est par là qu'elle nous unit tous.

(20) *Que chacun, dans l'appel où il fut appelé, qu'il y reste !*

On pourrait soutenir que maintenant la condition sociale s'efface ou, plutôt, que l'*appel* prend sa place. La tournure employée par Paul est en effet très étrange. Il s'exprime comme si l'*appel* constituait un lieu, ressemblait à une condition qu'on peut occuper. Tout se passe comme si l'événement de l'*appel* était devenu le seul et vrai site, qu'il n'a pas à être quitté, de même que précédemment *chacun* ne devait pas changer sa *part* pour une autre.

On se souviendra, du reste, ici que cette *part* avait été attribuée par *le Seigneur* :... *comme à chacun le Seigneur partagea...* L'*appel*, *lui*, avait été et demeurait adressé par *Dieu* ... *chacun comme Dieu l'appelé* ... S'il faut maintenant rester non plus dans la condition, qui d'ailleurs ne doit pas être quittée, mais *dans l'appel*, ne serait-ce point parce que, quelle que soit la condition où se trouve *chacun*, celle-ci a été transformée par l'*appel* ? Elle était indifférente, on l'a vu. Pourquoi donc ? Ne serait-ce point parce que l'*appel* de *Dieu* avait laissé le soin à un Autre, si l'on peut dire, de la travailler du dedans ? Et si c'était *le Seigneur*, et non pas *Dieu*, qui distribuait à *chacun* sa condition singulière, c'est parce qu'Il la lui donnait non sans avoir opéré lui-même en elle quelque chose que seul Il pouvait faire, *Lui, le Seigneur*.

Ainsi, au point où nous sommes de notre lecture, pouvons-nous faire apparaître la raison d'être de la distinction entre *le Seigneur* et *Dieu*. Cette distinction, nous l'avons certes relevée mais sans plus, sans chercher pourquoi elle était présente d'emblée. D'ailleurs, aurions-nous voulu le savoir que nous n'en avons pas alors le moyen. Il n'en est plus de même maintenant, comme on va pouvoir le vérifier par la suite.

(21) *Esclave tu fus appelé ? Ne t'en occupe pas ! Mais quand même tu peux devenir libre, profite-en plutôt !*

L'*appel* a pour effet de retourner, pour chacun, l'expérience qu'il est en train de faire de l'esclavage ou de la liberté dans la société. En effet, ces deux conditions sont transformées pour quiconque a reçu l'*appel*.

Paul commence par traiter du cas de celui qui est *appelé* et se trouve être *esclave*. Paul l'invite à ne pas s'en soucier. Bien plus, il lui recommande même de ne pas saisir l'occasion de devenir *libre*, si elle se présente. Cette précision peut nous surprendre. Aussi, afin sans doute de ne pas paraître jouer de la provocation, Paul ne tarde-t-il pas à s'expliquer.

Comparés à ses déclarations sur la circoncision et le *prépuce*, les propos de Paul ne considèrent pas que l'esclavage ne serait *rien*. Il le tient, tout au contraire, comme une dure réalité, bien propre, plus propre qu'une autre peut-être, à faire entendre la très réelle transformation dont l'*esclave* lui-même, sans changer de condition, peut faire l'expérience. S'il a commencé par examiner son cas, c'est justement parce que, pour celui-ci, à l'évidence, la liberté sociale est riche de sens, puisqu'il en est privé. Or, s'il peut aller jusqu'à laisser passer la possibilité qui lui est offerte d'un affranchissement et si, plus encore, il peut même *profiter* de sa condition présente, c'est qu'il peut en apprendre et aussi nous apprendre, plus qu'un homme libre peut-être, quelle liberté lui est donnée par son *appel*.

(22) *En effet, qui fut appelé dans le Seigneur esclave est (un) libéré du Seigneur. Pareillement qui fut appelé libre est (un) esclave du Christ.*

Le *Seigneur* revient dans le discours de Paul. Rappelons-nous que c'est Lui, le *Seigneur*, qui donna à chacun sa *part*. Est-ce donc Lui qui donna la condition d'*esclave* ? Sans doute. Mais là ne s'est pas arrêtée l'action du *Seigneur*. Car l'*appel* de Dieu découvre à l'*esclave* que le *Seigneur* ne donne pas à *chacun* sa part dans la vie sociale, ici l'esclavage, sans qu'en même temps il l'en dégage, l'en rende libre, et d'une véritable liberté, d'une liberté telle qu'il peut en jouir même en restant socialement

esclave. Car aucune part reçue par *chacun* ne le voue, si l'on peut dire, à autre chose qu'à la liberté. Tel est le pouvoir, la souveraineté du *Seigneur*, conformément au nom qui Lui est attribué. Et si Paul a pris d'abord en considération le cas de l'*esclave*, c'est évidemment parce que c'est en lui, même et surtout s'il reste dans sa condition, que peut le mieux apparaître la puissance libératrice du *Seigneur*.

Mais, bien sûr, l'*appel*, quand il atteint un homme de condition *libre*, ne supprime pas cette condition. Cependant, puisqu'il est déjà un individu *libre* dans la société, il pourrait lui échapper qu'il passe alors à une liberté dont il n'avait pas encore fait l'expérience. C'est pourquoi, de façon apparemment paradoxale, il est déclaré *esclave*. De qui donc ? Certainement pas de *Dieu*, puisque son *appel* fait découvrir la liberté, en quelque condition qu'on soit. Pas davantage du *Seigneur*, puisque c'est Lui qui libère réellement l'*esclave* sans, pour autant, l'extraire de sa condition. Alors, de qui donc l'homme *libre* est-il *esclave*, et cela jusque dans la liberté à laquelle il accède, cette liberté dont sa condition sociale ne lui donnait pas l'expérience? Paul répond qu'il est *esclave du Christ*. Or, est-on encore en servitude quand on est *esclave* de son libérateur ?

On sent qu'ici Paul atteint les limites qui lui sont imposées par le langage. Aussi bien, plus que les mots, infirmes en eux-mêmes, importe le mouvement qui soutient sa démarche. Ce mouvement le conduit à utiliser les noms et les concepts d'esclavage et de liberté, à profiter des ressources que leur opposition lui apporte pour, finalement, dépasser leur opposition elle-même. Est-ce à dire que le langage a été inutile ? Non pas ! Il a été et reste un vecteur indispensable qui permet des opérations qu'on n'effectuerait pas sans lui.

Il reste que nous devons nous demander quelle est la portée de cette mention du *Christ*. Ce nom, en effet, vient s'ajouter à ceux de *Seigneur* et de *Dieu*. Or, comme on l'observe, l'usage de ce terme est associé à l'énoncé d'une opération tout à fait remarquable. Celle-ci, en effet, consiste, si l'on peut dire, à libérer non seulement l'*esclave* mais encore l'homme *libre* lui-même. Dans ce nom de *Christ* se condenserait donc la fonction de délivrance, d'affranchissement, non d'ailleurs sans qu'il soit

difficile, comme on va le voir, d'en donner une expression adéquate.

*(23) À un prix vous fûtes achetés ! Ne devenez pas (des) esclaves d'êtres humains !*

Le *Christ* a fait quelque chose que ni le nom de *Dieu* ni celui de *Seigneur* n'exprime comme il convient. En Lui, de Lui, pour ainsi dire, un événement s'est produit. Il a *acheté* la liberté de l'*esclave*, pour que celui-ci, soit un *libéré* du *seigneur*. Il a payé aussi la liberté de l'homme *libre* lui-même, pour que celui-ci ne soit pas réduit à cette liberté, pour qu'il en connaisse une autre, la même que celle de l'*esclave ... libéré du seigneur*. Car, dans les deux cas (Paul parle au pluriel et il s'adresse à l'un et à l'autre !), faute de cet *achat*, en quelque condition sociale que nous soyons, nous devenons *esclaves d'êtres humains*. Or, cette servitude, comment pourrions-nous y consentir, quand nous savons ou, plutôt, quand nous croyons, qu'a eu lieu, dans notre histoire, donc en humanité, un acte libérateur sans lequel personne, pas même l'homme de condition libre, ne serait *(un) libéré du seigneur ?*

Mais pourquoi cette libération est-elle présentée comme un *achat* ? Que vient faire ici, et à propos du *Christ*, ce langage mercantile ?

Après qu'on a parlé de la liberté et de l'esclavage dans la société, ces propos, en faisant allusion à un commerce, et au pire des commerces, à celui des êtres humains, s'efforcent d'énoncer, combien maladroitement encore, l'inimaginable, l'irreprésentable. Ils peuvent sembler en régression par rapport à des considérations qui s'inspiraient de la vie civile et politique pour diriger l'esprit vers autre chose qu'elle. Pourquoi donc en venir à s'exprimer ainsi ?

En vérité, ce qui s'est passé, et dont les effets demeurent, comme demeure l'*appel*, dépasse tout ce qui peut être conçu logiquement. Paul nous conduit donc jusqu'au bord de l'événement, il nous en fait même sortir pour que nous le regardions du dehors, si c'est possible, pour que, si l'on ose dire, nous dominions cet événement dont nous sommes l'heureux effet. Ainsi, comme de l'extérieur de

L'événement, nous qui sommes en lui sommes-nous avertis que, libres ou esclaves dans la cité, nous avons, avant tout, à ne pas devenir *esclaves d'êtres humains*. Et pourquoi donc ? Serions-nous menacés de perdre notre liberté reçue ?

Eh bien ! oui. Car, par le fait, personne, ni l'*esclave* ni l'homme de condition *libre*, ne naît véritablement *libre*. Tous, chacun le deviennent. Et ils le deviennent par ce qu'a fait d'eux, pour eux, le *Seigneur ou*, aussi bien, le *Christ*. En effet, ce qu'Il leur *partagea*, ce n'est pas seulement, ce n'est même pas d'abord diverses conditions dans la société et dans l'histoire, mais une liberté qu'ils ne tenaient ni de leur nature ni de leur culture. Or, comment en parler au moins mal autrement qu'en disant, par exemple, qu'Il les *acheta*, mais pour leur faire don de la liberté qui leur manquait ? Alors, qu'ils demeurent dans cette liberté donnée, en *continuant* à la fois *d'aller et de venir* là où ils sont et d'y reconnaître *l'appel* de *Dieu* en gardant ses *commandements*.

(24) *que chacun, fières, là où il fut appelé, y reste auprès de Dieu !*

L'*appel* fait du lieu occupé par chacun une place sûre. Il rend *frères* tous ceux qui s'y maintiennent, parce que la singularité n'isole ni ne sépare : elle unit en des « *assemblées sur appel* », en des *églises*. Se tenir en ce lieu de l'*appel*, c'est cela être uni à tous et aussi *auprès de Dieu*. Car entre *Dieu* et Son *appel* il n'y a que la différence d'un nom et d'un verbe. *Dieu* et Son *appel*, c'est tout un. Si donc *chacun* est *appelé*, *l'appel* de *chacun* se prolonge dans la réponse qu'il donne. Car c'est en répondant à *l'appel* qu'il rencontre *Dieu ou*, plutôt, qu'il est rencontré par Lui. En tout cas, le *Christ*, en payant le *prix*, l'a rendu *libre* pour pouvoir devenir et rester partenaire dans une telle relation.

Recueillons les fruits de notre lecture.

Au principe de tout, il y a l'*appel*, la relation d'*appel*. Celle-ci est une variante de la relation d'humanité par excellence, celle qui manifeste, à l'intérieur de la communauté humaine, la présence opérante d'un entretien dans lequel naissent ensemble, quels qu'ils soient, appelant et appelé.

En assignant à celui qu'il nomme *Dieu*, la place de l'appelant, Paul porte cet entretien à sa plus haute puissance. Par ce geste sa pensée devient manifestement foi, une foi portée elle aussi à sa plus haute puissance. Or, par là, loin que soit supprimée l'action de l'entretien à l'intérieur de toutes les conditions que nous pouvons occuper, il s'y répercute, il court en elles, plus librement que jamais. Nous avons, tous et *chacun*, la liberté d'écouter cet *appel* et d'y répondre par la *garde des commandements de Dieu*, puisque tout ce qui pourrait nous asservir à autre chose qu'à cet *appel*, a été écarté par le *Seigneur*, celui qu'on nomme *Christ*. Cet autre nom du *Seigneur*, on l'a vu, désigne sa fonction de libérateur.

Qu'est donc la *garde des commandements de Dieu* sinon l'écoute, toujours singulière, de son *appel* et la réponse, elle aussi toujours singulière, que *chacun* lui donne dans les limites, toujours particulières, de la condition qu'il a reçue en partage et dans laquelle, par l'action du *Seigneur Christ*, il accède à la liberté ?

Quant aux *assemblées sur appel*, les *églises*, elles n'ont pas l'inconsistance sociale qui caractérise les ensembles fictifs. Elles existent publiquement dans le monde, comme des *parts* de ce monde, mais elles aussi sont libres, libérées, achetées, tout comme les *frères* qu'elles unissent entre eux. Or, comme telles, elle ne se confondent pas, purement et simplement, avec la figure qu'elles présentent d'elles-mêmes, une figure qui toujours les particularise en communautés concrètement discernables à l'intérieur de la société et de l'histoire. En effet, au principe de *toutes les églises*, les faisant naître, les fécondant, les constituant au plus vrai d'elles-mêmes, il y a l'*appel*, toujours singulier et singularisant, de *Dieu* Lui-même. C'est lui, cet *appel*, qui rassemble, qui crée des *assemblées sur appel*. Il est un lien, quelque chose ou quelqu'un comme une alliance entre celui qui *appelle*, c'est-à-dire *Dieu*, et tous ceux qui sont *appelés*. Cette alliance est indiquée dans le mouvement de la foi par les noms de *Seigneur* et de *Christ*, qui déploient la vérité du nom de *Dieu*.

Clamart, le 12 janvier 2006